

ETAT CIVIL

Mariages : Le 15 septembre, Thimothée Philippe François Marie MORICE et Laure Agnès Pauline ABEILLE
Le 16 septembre, Ludovic LY et Astrid Marie Gwénola Philippine JOUSSELLIN

Décès : Le 31 août, Philippe Alexis BLANC
Le 12 septembre, François, Auguste PENOT
Le 21 septembre, Christiane Marie Françoise LE FLOCH épouse BESSEREAU



LES ANIMATIONS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2017

Le mercredi, Marche pédestre, avec les Randonneurs Préfaillais-La Plaine sur Mer. Rendez-vous à 14h30, avenue de la Plage.
Chaque premier lundi du mois de 18h à 19h, **Comité de lecture**, ouvert à tous, à la bibliothèque pour tous.
Tous les mercredis de 16h30 à 18h, **L'heure du conte** pour les enfants de 3 à 8 ans, à la bibliothèque pour tous.
Vendredi 3 novembre de 14h30 à 16h30, **Atelier aquarelle** pour enfants par l'association Eau en couleurs, salle René Deffain. Participation de 5 € (goûter fourni). Inscription auprès de Michelle FROMENTIN au 02 40 21 53 95.
Dimanche 5 novembre de 8h30 à 12h, **Etude de la laisse de mer**, plage de Port-aux-Anes, par l'association Terre Océane Préfaillaise. Renseignements : terre.oceane.prefaillaise@gmail.com.
Dimanche 12 novembre, Entraînement des chiens de sauvetage en mer de 9h30 à 14h, avec l'association ACSA d'Angers, plage de Port-Meleu ou au port de la Pointe Saint-Gildas, suivant les conditions météorologiques.
Samedi 25 et dimanche 26 novembre, Marché de Noël, par l'association Connaissances du Pays de Retz, salles René Deffain et du Conseil municipal. Entrée libre. Le dimanche à 11h, remise des prix du concours de dessin, salle du Conseil municipal.
Dimanche 3 décembre de 8h30 à 12h, **Etude de la laisse de mer**, plage de Port-aux-Anes, par l'association Terre Océane Préfaillaise. Renseignements : terre.oceane.prefaillaise@gmail.com.
Vendredi 8 décembre à 14h et 16h30, **Parties de Scrabble** en faveur du Téléthon. Salle Saint-Etienne (derrière le cinéma).
Vendredi 8 décembre à 20h30, **Spectacle Téléthon** « J'aurais voulu être... » (présentation comique) par l'association Scenisim'O de Pornic. Participation « au chapeau » en faveur de l'AFM.
Dimanche 10 décembre, Entraînement des chiens de sauvetage en mer de 9h30 à 14h, avec l'association ACSA d'Angers, plage de Port-Meleu ou au port de la Pointe Saint-Gildas, suivant les conditions météorologiques.
Du Mardi 19 décembre au vendredi 5 janvier, Exposition sur le Patrimoine culturel immatériel en Bretagne, salle du Conseil municipal. Entrée libre aux jours et horaires d'ouverture de la mairie. Réservation pour les groupes au 02 40 21 60 37.
Mardi 19 décembre à 18h, **Spectacle de Noël** « An Bosca » (spectacle poétique, humoristique et musical mêlant contes, chansons, musique, théâtre d'objets et danse irlandaise), par la Compagnie Artus, à l'Espace culturel. Entrée gratuite.
Samedi 23 décembre à 18h, **Concert de Noël** avec la Lyre Corcouéenne, à l'Espace culturel. Entrée libre, participation « au chapeau ».

Suivez l'actualité culturelle de la commune sur la page Facebook « Préfaillais Animations ».

ÉVÈNEMENT : EXPOSITION GUERRE 14/18

A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, une exposition proposera aux habitants de La Plaine sur Mer et Préfaillais de se replonger dans l'histoire de cette époque.

180 jeunes, nés à La Plaine sur Mer, sont partis combattre l'ennemi. Sur des panneaux seront répertoriés les 66 décédés au front ou des suites de la guerre. Des cartes préciseront les lieux des combats et des décès des soldats de la commune. L'exposition est accompagnée de panneaux retraçant la mémoire des six soldats morts à la guerre, réalisés à partir de documents familiaux. Il s'agit de Charles Gilaizeau, Gustave Joubert, Donatien Gantier, Gildas Thébaud, pour La Plaine sur Mer et Lucien Boutin et Donatien Rouleau pour Préfaillais. Un hommage leur sera rendu lors de la cérémonie du 11 novembre. En plus des données sur les soldats, l'exposition détaillera la vie de ces Poilus sur le front ainsi que de la population sur le reste du territoire. Des panneaux reprendront différents thèmes, entre autres : vie dans les tranchées, actions de combats, artillerie, aviation, les femmes pendant la guerre, etc... Une recherche généalogique approfondie par les organisateurs permettra aux familles d'avoir connaissance de leur ascendance qui réserve souvent des surprises.

Du 9 au 18 novembre – Salle des Loisirs – rue de Préfaillais à La Plaine sur Mer.

Du lundi au vendredi de 14h à 18h – **Samedis 11 et 18, dimanche 12** de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La Minorité du Conseil municipal n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bimestriel n° 18 du Préf'infos.

A VOTRE AGENDA

Prenez date !

Conseil municipal : vendredi 8 décembre à 19h30 en mairie, salle du conseil municipal.

Conseils communautaires : jeudis 23 novembre et 21 décembre à 19h30, à Pornic.

Cérémonie des vœux : samedi 6 janvier 2018 à 10h30, Espace culturel.

Après-midi récréatif des anciens (proposé par le CCAS) : **mardi 16 janvier 2018** à 15h, Espace culturel (inscriptions en mairie).

VACANCES DE NOËL DU SAMEDI 23 DECEMBRE AU DIMANCHE 7 JANVIER 2018

Préf'infos

Qui y mouille, y reste...



Bimestriel N°18

Novembre & Décembre 2017

Le Mot du Maire

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,

Notre programme électoral, en 2014, prévoyait de développer notre commune de façon raisonnée et raisonnable. La requalification de notre zone artisanale, pour pérenniser les activités existantes et en accueillir de nouvelles, avait été retenue pour mettre en œuvre ces orientations.

Cette requalification se déroule selon les étapes suivantes :

- Fin 2015, approbation de la révision du Plan local d'urbanisme apportant des modifications du périmètre de la zone artisanale ; identification de parcelles disponibles et des bâtiments existants pouvant évoluer dans les années à venir, pour cause de départ à la retraite ou de succession,
- 2016, début des signatures de compromis de vente des terrains,
- 2017, poursuite des négociations foncières et signature des actes notariés ; début des travaux de dépollution de l'ancienne décharge,
- 2018/2019, réalisation des nouvelles constructions et aménagement de la rue du Docteur Drouart et de l'entrée de ville, rue de la Prée. Parallèlement, l'évolution d'autres bâtiments sera engagée.

A terme, cette requalification aura permis : à la nouvelle génération descendant d'artisans implantée sur notre commune depuis plusieurs décennies de pérenniser leur activité, d'accueillir de nouvelles entreprises, de permettre à des Préfaillais d'investir sur notre commune.

Le Maire,
Claude CAUDAL

Cérémonies du 11 novembre

- 09h15, Rassemblement et dépôt de gerbes au cimetière de Préfaillais.
- 10h00, Messe en l'église de La Plaine sur Mer.
- 10h45, Défilé et dépôt de gerbes au cimetière et au monument aux morts. Allocutions du président de l'UNC et du maire de La Plaine sur Mer.
- 11h30, Remise de médailles et vin d'honneur Salle des Loisirs (rue de Préfaillais, face à l'école Notre Dame).

Appel à la vigilance

La Gendarmerie de Pornic informe d'une recrudescence des cambriolages sur le secteur de la Côte de Jade. Soyez vigilants ! N'hésitez pas à signaler tout fait suspect, en appelant le 17 ou le 112.

Plan de prévention des risques littoraux de la Côte de Jade

Réunion publique, afin d'informer les habitants sur le contenu des cartes des zones exposées et leurs conséquences, et de recueillir leurs interrogations : **Jeudi 23 novembre à 18h30**, salle des Dunes à **Saint-Brevin-les-Pins** (avenue Jules Verne).

Permanence des élus

Maire

Claude CAUDAL, sur rendez-vous,
Le vendredi de 14 h à 16 h, et les autres jours,
suivant possibilités.

Adjoints

Pierrick CARDINAL, 1er adjoint,
Finances

Le vendredi de 14h à 16h

Liliane SAGER, 2ème adjoint,
Urbanisme, Environnement, Développement local

Le mercredi de 14h à 16h

Jean-François DUPIN, 3ème adjoint,
Aménagement, Entretien, Sécurité, Bâtiments, Voirie, Centre nautique

Le lundi de 10h à 11h

Centre Communal d'Action Sociale

Le mercredi de 14h30 à 17h

Rendez-vous au 02 40 21 60 37

Ouverture de la Mairie

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h

L'après-midi : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h (fermeture le lundi et le jeudi)

Agence postale communale

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : le Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : 4ème trimestre 2017

ÇA S'EST PASSÉ EN SEPTEMBRE



Solidarité Antilles

La municipalité remercie les Préfaisillais, ainsi que la chorale des Gaillards d'Avant et le Crédit Mutuel de Pornic qui se sont généreusement mobilisés sur la commune en faveur des Français des Antilles, sinistrés, suite au passage des ouragans IRMA et MARIA. 1.430 € ont été envoyés à la Fondation de France dans le cadre de l'opération « Solidarité Antilles ».

La poésie à l'honneur

La commune a eu l'honneur d'accueillir l'association « Poètes de France et d'ailleurs » pour la remise des prix de son concours national, le dimanche 24 septembre. Les plus grands auteurs contemporains de poèmes, chacun dans leur catégorie, ont fait le déplacement des quatre coins du pays, et même d'Espagne. Devant le bel accueil obtenu, l'édition 2018 aura à nouveau lieu à Préfaisilles.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Colis de Noël : La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus se fera entre le 11 et le 21 décembre. En cas d'absence de domicile pendant cette période, nous vous remercions de contacter la mairie au 02 40 21 60 37.

Démarchage à domicile : La commune invite les Préfaisillais à beaucoup de prudence lorsqu'ils sont sollicités, chez eux, par des entreprises se prétendant mandatées par un organisme « rassurant », et ce dans le but de leur proposer un diagnostic énergétique, des travaux d'isolation ou encore un contrôle de leurs combles... De nombreuses personnes ainsi démarchées peuvent se retrouver en grandes difficultés : coûts de crédits faramineux, travaux mal faits... et des entreprises à « obsolescence programmée » contre lesquelles il est difficile de se retourner ensuite. En tout état de cause, sachez que la commune ne mandate aucune société pour un quelconque travail !...

Accueil-écoute psychologique (individualisé ou en groupe) : Le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h au local de la Croix Rouge, 8 rue des Tonneliers, ZA de la Princetière, à Saint-Michel-chef-Chef. Renseignements au 06 34 56 73 04.

ENFANCE

Divers travaux seront réalisés au cours des vacances d'automne et de Noël :

A l'école, remplacement du portail de la cour, des garde-corps des escaliers (intérieur et extérieur) et peinture du couloir de la partie « primaire ». Le coût de ces opérations s'élève à 14.247 € TTC.

A la micro-crèche, remplacement des menuiseries extérieures pour un montant de 40.825 € TTC. Obtention d'une subvention de 11.056 €, dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Novembre, le Mois des Tout-petits :

Pour la 1^{ère} année, plusieurs actions se déroulent à Préfaisilles : **Vendredi 17 novembre à 19h, ciné-débat « L'Odyssée de l'empathie »** au cinéma l'Atlantique (animé par « Les Ateliers du positif », vente de livres par la librairie L'Embellie). Tarif 4 € ; **Samedi 25 novembre à 10h30, remise du prix « Tout-petit je lis »** à la bibliothèque ; le livre lauréat sera offert aux enfants nés entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017. **Mardi 7 novembre de 9h15 à 10h15,** la micro-crèche participera à l'**animation « Histoires musicales et tactiles »** à la médiathèque de La Plaine sur Mer. **Programme complet disponible en mairie et à la bibliothèque.**

ACCESSIBILITÉ

Depuis le 22 octobre 2017, **les gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) doivent pouvoir mettre à la disposition du public un registre public d'accessibilité.** Outre la liste des prestations proposées par l'établissement pour l'accessibilité des personnes handicapées, ce registre doit contenir la liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées ainsi que la description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées. Les ERP situés dans un cadre bâti doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information simple à lire et à comprendre par le public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps. Les gestionnaires d'ERP sont libres de choisir la forme du registre, sous version papier ou numérique.

INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, l'**Eco Centre d'Arthon-en-Retz** proposera une **distribution gratuite de compost, le vendredi 24 novembre de 9h à 17h.** Se munir de pelles et de contenants adaptés (1 passage et 100 litres maximum par foyer). Opération réservée aux particuliers du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz, dans la limite des stocks disponibles.

Renseignements auprès du Service Environnement de « Pornic Agglo Pays de Retz » au 02 51 74 28 10 ou sur le site www.pornicagglo.fr.



LES INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement militaire ou citoyen : Les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le baccalauréat, le permis de conduire...). Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Élections : Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, pensez à déposer votre demande avant le 31/12/2017. Le document CERFA (disponible sur internet ou à l'accueil de la mairie) est à compléter, à signer et à ramener, accompagné d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Cimetière : De nombreuses concessions sont arrivées à échéance dans les différents cimetières. Deux ans après cette date, la mairie est en droit de les reprendre. Si une plaquette « Si vous avez un lien avec cette concession merci de vous rendre en mairie » est affichée devant votre concession vous êtes sûrement concerné. Dans ce cas, deux possibilités s'offrent à vous : renouveler cette concession ou l'abandonner. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

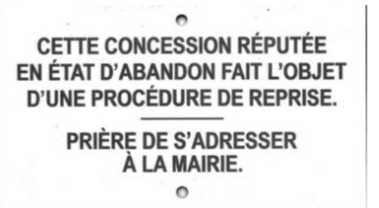
Pour rappel : Depuis fin 2015, une procédure d'abandon est également en cours au niveau du cimetière. Elle concerne les concessions perpétuelles et centenaires (accordées avant 1959). Cette procédure s'étend sur trois ans.

Si cette plaque est affichée sur votre concession, vous devez vous rendre en mairie pour connaître la marche à suivre. Il est interdit de retirer la plaque durant les trois années de procédure même si une réfection de la concession a été effectuée.

Permis de conduire et cartes grises :

Attention : désormais la sous-préfecture n'accepte plus les dossiers « papier » pour les demandes concernant le permis de conduire (renouvellement, perte, vol, etc.). La démarche se fait **uniquement** par internet via le site ants.gouv.fr ou sur des bornes situées à leur guichet aux horaires d'ouverture (loire-atlantique.gouv.fr pour plus d'informations). La mairie ne pourra donc plus servir de « boîte aux lettres » pour l'envoi de vos dossiers.

A compter du 2 novembre, le fonctionnement s'applique également aux différentes démarches pour la carte grise (changement d'adresse, perte, vol, achat d'un véhicule, changement d'état matrimonial...).



LA VIE ASSOCIATIVE

L'association « **Connaissances du Pays de Retz** » vous invite à fêter Noël le **samedi 25** et le **dimanche 26 novembre**, salle René Deffain et salle du Conseil municipal de 10h à 18h. Des artistes et artisans du Pays de Retz vous proposeront leurs créations, uniques, originales, locales et 100% « fait main ». Leur créativité permet à la fois de découvrir leur savoir-faire et de repartir parfois avec un objet que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Une belle occasion de trouver des idées de cadeaux : livres régionaux, peintures, accessoires de mode, bijoux, décorations d'intérieur, bois flotté, bois peint, tissus, faïence, peinture... Buvette, jeux et animations vous attendent dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'association « **Vivre à Préfaisilles** » organise son expo-vente de Noël, le **samedi 16 décembre** de 9h30 à 17h, ainsi que le **dimanche 17 décembre** de 9h30 à 15h, salle René Deffain (Grande rue). Vous y trouverez diverses créations faites par les adhérentes, réalisations qui peuvent être l'occasion de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Le club sera fermé pendant les vacances scolaires. Pas d'activités non plus avec les enfants aux vacances de Noël.

L'association « **Magic Forme Pays de Retz** » ouvre ses portes les lundis et mercredis (hors vacances scolaires) à toutes les personnes souhaitant pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur. Nous vous accueillons pour cette année selon le planning à l'Espace culturel ou à la salle des Sports :

Le lundi de 14h45 à 15h45 (Gym Mémoire Equilibre), de 16h à 17h (Gym Douce), de 17h à 18h (Stretching), de 18h à 19h (Remise en Forme), de 19h à 20h (Tai Chi Chuan - Confirmé).

Le mercredi de 15h à 16h (Energie Détente), de 17h30 à 18h30 (Tai chi chuan Débutant), de 18h30 à 19h (Cuisses Taille Abdos Fessiers), de 19h à 20h (Pilates).

Tous renseignements au 06 36 87 84 07 ou par e-mail : assomagicforme44@gmail.com.

Le **Secours Catholique** est un réseau ouvert à tous qui **lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.** Ses actions : accompagnement scolaire, accompagnement secours, accueil familial de vacances, envoi familial de vacances, animation spirituelle, convivialité et lieu d'entraide, éveil à la solidarité, formation, Initiation au français et approfondissement, parrainage d'enfants, solidarité internationale...

Renseignements auprès de l'équipe Côte de Jade au 06 43 78 38 10.



Avec la Corse et la Normandie, la Région des Pays de la Loire teste le **116 117**, un **numéro d'appel unique et gratuit pour contacter son médecin de garde la nuit** (après 20h) **et le week-end.** Le 116 117 doit permettre « un conseil médical, une orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde, l'organisation d'une visite à domicile en cas d'incapacité de la personne à se déplacer ou encore une prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si nécessaire ».

En cas d'urgence vitale, le 15 reste le numéro à composer !

